



Canton du Valais

COMMUNE D'ORSIERES

# Plan des zones réservées

selon les art. 19 LcAT et 27 LAT

Champex-Lac

3/4

Echelle 1:3'000

Décidé par le Conseil municipal en séance du 28 août 2019

Le Président



La Secrétaire

Source : Office fédéral de topographie  
Reproduction autorisée par le CC GEO - canton du Valais

Auteur du projet :



Av. du Rathorn 10  
3960 Sierra  
+41 27 451 75 75  
info@bisasierra.ch



Document 2/2

## Légende

### Affectation du sol

Zones réservées selon les art. 19 LcAT et 27 LAT (35.0 ha)

### Zones à bâtir en vigueur

- zone centre village (CV)
- zone centre touristique (CT)
- zone résidentielle (R5)
- zone chalets denses (R2)
- zone de constructions et d'installations publiques A (ZCIP A)
- zone de constructions et d'installations publiques B (ZCIP B)
- zone camping
- domaine skiable

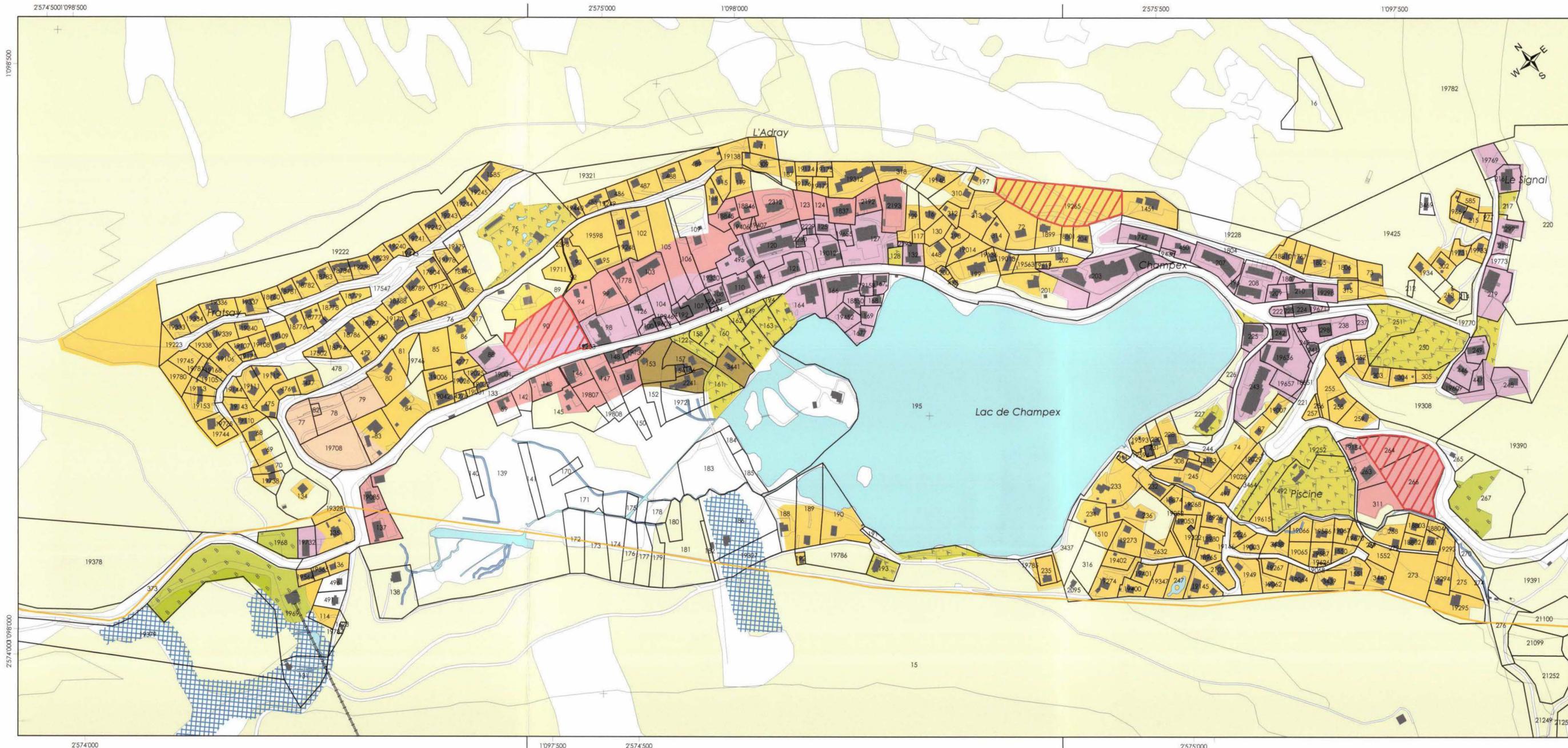
### Zones agricoles

zones agricoles

### A titre indicatif

- Cours d'eau
- Aire forestière
- Remontées mécaniques
- Oléoduc

N.B. fond cadastral et bâtiments selon état au 01.04.2019



Date	Projeté	Dessiné	Contrôlé
28.08.2019	AFD	DE	AFD
...	...	...	...
...	...	...	...
...	...	...	...
...	...	...	...
...	...	...	...

R:\8275\PROJET\Aménagement\_territoire\ARCVIEW\MAP\Zones\_Réservées.mxd